

Merci à Mr CATTANEO et Mr GUIRAUD pour leur contribution

HISTOIRE : MAIS OU EST DONC PASSE VILLARZEL ?

Villarzel perdu quelque part, entre confins du Cabardés et « marches » du Minervois ! L'espace est pourtant bien mince pour y retrouver son territoire... et son âme. Il faut donc trancher entre ces deux entités géographiques et historiques, mais peut être aussi économiques, et restituer à Villarzel sa véritable identité.

Au plan économique, le plus simple à concevoir, situer Villarzel dans le Minervois n'est pas une aberration, et peut raisonnablement se justifier. En effet, la principale activité de la commune, la viticulture, pourrait permettre un rattachement à cette région AOC pour en valoriser la production. Ce fut le cas pour le village de Malves (1). Cet argument trouvait sa pleine justification après la deuxième guerre mondiale et jusqu'au début des années 90, quand nombre de viticulteurs procédaient eux-mêmes à la vinification de leur récolte et recouraient aux services de négociants pour écouler leur production. Une appellation « Minervois » eut été d'un plus grand profit pour les producteurs. C'est ce qui fut tenté, vainement, pendant une trentaine d'années, comme en témoigne la presse locale dans le milieu des années 90(2). Toutefois, cet aspect économique, ne saurait plus être, aujourd'hui, un argument de poids, la majeure partie de la production de Villarzel étant vinifiée et commercialisée par la cave coopérative de Laure Minervois, avec l'appellation « Luran Cabaret, Minervois AOC ». En ce cas, échanger le « Cabardés » de Villarzel en « Minervois » n'ayant plus désormais d'incidence réelle sur l'économie viticole du village, perdrait alors tout son sens.

Si l'on aborde l'**aspect géographique**, le problème est tout autre. Le territoire de la commune de Villarzel est en quasi-totalité situé sur le bassin versant sud de la *Clamoux*. Seule, une petite partie de celui-ci (3) se trouve sur le bassin versant de la *Resclouse* qui se jette dans le ruisseau de *Gazel* en direction de Laure, donc vers le Minervois. Villarzel se rattache plutôt à la basse vallée de la *Clamoux*, même si ce territoire occupe le plateau qui sépare cette vallée de la grande plaine minervoise, plateau qui constitue les ultimes reliefs de la *Montagne Noire* en direction de la grande plaine de l'*Aude* à l'est. Géographiquement Villarzel est bien, alors, dans le Cabardés.

Sur le plan historique, la question est bien tranchée sans aucune ambiguïté. C'est dans une lettre du roi Saint Louis datée de Juillet 1260 qu'apparaît explicitement la localisation de Villarzel et Villarlou dans le Cabardés, lors de la

confirmation d'une transaction entre le sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Coardon (ou Cohardon) et Jordain de Cabaret (4). Un accord entre les mêmes, daté de mai 1267, mentionne encore une fois les châteaux de « *Vilarzallum et Villare Longum in Cabardesio* » c'est-à-dire en Cabardés (5). En 1818, le Barou Trouvé, ancien préfet de l'Aude, dans sa description du département, situe Villarzel dans le Cabardés (6).

En fait, du point de vue administratif, au plan judiciaire Villarzel est bien situé dans la viguerie du Cabardés, dépendant de la sénéchaussée de Carcassonne, du ressort du Parlement de Toulouse, viguerie à laquelle fut rattachée celle du Minervois plus tardivement. Sur le plan financier, Villarzel est toujours dans un des quatre quartiers du diocèse de Carcassonne, le quartier de Cabardés, du ressort de la généralité de Toulouse, alors que le Minervois (dont Laure et Villeneuve les Chanoines) constituait l'un des trois districts du diocèse de Narbonne du ressort de la généralité de Montpellier. Enfin, l'organisation religieuse situe Villarzel dans le district de Conques au diocèse de Carcassonne, Laure et Villeneuve les Chanoines, dépendent de l'archiprêtré du Minervois (Azille), dans le diocèse de Narbonne (7).

En définitive, où est donc passé Villarzel au cours des temps ? Que l'on se rassure, si l'économie ou la géographie ont bien du mal à retrouver ce petit territoire égaré dans ses collines embaumant le thym et la lavande, l'histoire, bien épaulée par l'archéologie (8), a su retrouver les traces indélébiles de Villarzel et le situe indubitablement dans le **Cabardés**. C'est donc en conservant son vocable original (mais aussi originel peut être) que Villarzel peut garder son identité et son âme, aux portes du Minervois.

Daniel Pierre CATTANEO et Louis GUIRAUD

- (1) Malves, situé dans le Carcassès, est devenu Malves en Minervois sans n'avoir jamais eu la moindre attache avec le Minervois
- (2) DAMOISON J. « Villarzel Cabardés : un village qui veut s'appeler Minervois » Journal l'Indépendant, Dim. 11 Août 1996, p3.
- (3) Zone autour de Villarlong, du Morel pointu au Morel de la Gardie
- (4) « ... dedit et concessit praedicto Jordano et heredibus eius in perpetuum, castrum de Vilarzelo et de Vilarilongo, cum nero et mixto imperio et cum dominationibus et cum iuribus et pertinentiis suis in Cabardesio... » (DOAT : Archives du Roy dans le château de la Cité de Carcassonne, Registrum Curiae Franciae, Vol. 154, fol. 211 cité par MAHUL A. : Cartulaire et archives de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne ; Didron, Dumoulin ; Paris 1859 T. II p 76.
- (5) TROUVE B. : Description générale et statistique du département de l'Aude, Firmin Didot, Paris, 1818 T. 1, p 346 et T.2 p 197.
- (6) Voir SABARTHES Abbé : dictionnaire topographique du département de l'Aude, imprimerie nationale, Paris 1912 p XII-XXXVI
- (7) Voir les bornes portant l'écu aux initiales NC (Nazaire et Celse) du chapitre cathédral de Carcassonne, marquant les limites du territoire de Villarzel et de Villeneuve Minervois, toujours en place aujourd'hui.